

*Que tu sois environné par le chant d'une  
lampe ou par la voix de la tempête, par le  
souffle du soir ou le gémissement de la mer,  
toujours veille derrière toi une vaste mélodie,  
tissée de mille voix ou de temps à autre  
seulement ton solo trouve place.*

Rainer Maria Rilke

«Note sur la Mélodie des Choses»

Monsieur et Madame Raymond **Flückiger-Guinand**, à Sion,

ainsi que Séverine et Vanessa;

Monsieur et Madame Michel **Guinand-Marmy**, à Montana,

ainsi qu'Alexandre;

Madame Françoise **Guinand-Blum**, à Genève,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Monsieur et Madame Olivier **Guinand-Mkinsi**, à Genève,

et leurs enfants Ismaïl, Reda et Karim;

Monsieur et Madame Stéphane **Guinand-Koenig**, à Genève,

et leurs enfants Julie, Arthur et Clémentine;

Madame Yvonne **Favre**, sa dévouée gouvernante;

Madame Sylviane **Jaccard**, son aide soignante;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de vous faire part du décès, survenu à La Chaux-de-Fonds, le 26 février

2009, de

## **Monsieur André GUINAND**

*ancien Juge et Président du Tribunal Cantonal de Neuchâtel*

leur cher Papa, Beau-Père, Grand-Papa, Oncle, Cousin et Ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 96e année.

Les obsèques auront lieu à la chapelle du Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le lundi 2 mars, à 15 heures, suivies de l'incinération.

Le défunt repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

En lieu et place de fleurs pensez à la Fondation Suisse pour les Téléthèses à Neuchâtel, Ccp 20-2984-7 (mention André Guinand).

Adresse de la famille: c/o André Guinand,

75, rue des Crêtets, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.